

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Frelighsburg le 6 juin 2011

Une séance ordinaire s'est tenue à la l'Hôtel de Ville lundi le 6 juin 2011, à compter de 19h00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Roland Lemaire.

Est absente la conseillère Lucie Trudel

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM. Eden Muir	Charles Crawford
Pierre Parent	
Marc-André Roy	Louis Roy

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

RÉS 657-06-11 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas en ajoutant au varia :
Entente en matière de loisirs et service autobus école primaire

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2011
3. Adoption du procès-verbal du 24 mai 2011
4. Adoption de la liste des comptes à payer
5. Correspondance
6. Demande de Dérogation mineure Lot 138-1 152, chemin Pinnacle, propriétaire Michel Daudelin
7. Demande d'émission permis aire PIIA 6, rue de l'Église
8. Demande d'émission permis aire PIIA 2, chemin Verger Modèle
9. Demande de subdivision d'une partie du lot P79 aire PIIA
10. Avis de motion : Règlement sur le lotissement numéro 125-2010
11. Adoption du projet de règlement relatif au règlement relatif au règlement de lotissement 125-2010/06/06/2011 et fixant la date de l'assemblée publique de consultation
12. Premier versement Sûreté du Québec
13. Partage des coûts d'utilisation camion intervention directeur incendie
14. Budget d'entretien des chemins de la voirie municipale
15. Engagement de préposées au Bureau d'information Touristique
16. Autorisation de la signature d'un permis d'intervention dans les emprises du ministère des transports Québec
17. Demande d'autorisation de captage d'eau souterraine
18. Émission d'un chèque en faveur de Génivar

19. Adoption du règlement d'emprunt 135-01-2011 décrétant une dépense de 6 060 000\$ pour effectuer ou faire effectuer tous les travaux nécessaires aux fins de l'installation de conduites d'égout sanitaire sur les rues Principale et de l'Église, sur les chemins Verger-Modèle, Dunham, Saint-Armand, Garagona et sur la route 237 Nord, l'interception et le traitement des eaux usées provenant de ces conduites,

l'installation de conduites d'aqueduc sur les chemins Verger Modèle, Garagona et sur la rue Principale et leur raccordement au réseau existant et le traitement de l'eau
Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

potable et pour la confection des plans et devis définitifs pour l'exécution de ces travaux, la surveillance de ceux-ci et les acquisitions de terrains.

20. Dossier d'expropriation Municipalité de Frelighsburg et Claude Ranallo – modification de l'entente
21. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 mai 2011
22. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment
23. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur municipal
24. Dépôt du rapport mensuel du chef pompier
25. Compte-rendu de la MRC
26. Varia
27. Questions des contribuables
28. Levée de la séance

ADOPTÉ

RÉS 658-06-11 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2011

Il est proposé par le conseiller Pierre Parent
Appuyé du conseiller Marc-André Roy
Résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte le procès-verbal du 2 mai 2011 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

RÉS 659-06-11 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2011

Il est proposé par le conseiller Pierre Parent
Appuyé du conseiller Louis Roy
Résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte le procès-verbal du 24 mai 2011 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

RÉS 660-06-11 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Eden Muir
Appuyé du conseiller Marc-André Roy
Résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil paye et adopte la liste des factures décrites ci-bas :

Pouleur Anne	Salaire 28-04-11	1 264 65 \$
Davis Leigh Anne	Salaire 28-04-11	707 90
Lemaire Francis	Salaire 28-04-11	717 87
Morrison William	Salaire 28-04-11	866 68
Crawford Charles	Salaire 05-05-11	335 88
Roland Lemaire	Salaire 05-05-11	988 63
Trudel Lucie	Salaire 05-05-11	595 37
Parent Pierre	Salaire 05-05-11	335 88
Roy Louis	Salaire 05-05-11	335 88
Muir Eden	Salaire 05-05-11	335 88
Roy Marc-André	Salaire 05-05-11	335 88
Riendeau Brigitte	Salaire 05-05-11	192 24
Racine Jean	Salaire 05-05-11	95 48
Courchesne Roger	Salaire 05-05-11	362 22
Bourdeau Paul	Salaire 05-05-11	344 78
Therrien Alexandre	Salaire 05-05-11	573 85
Bourdeau Guillaume	Salaire 05-05-11	115 38
Racine Serge	Salaire 05-05-11	297 71
Gagnon Kevin	Salaire 05-05-11	94 13
Gagnon Mireille	Salaire 05-05-11	43 76
Therrien Mathieu	Salaire 05-05-11	47 74
Ouellet Bernard	Salaire 05-05-11	1 412 47
Dunnigan Michael	Salaire 05-05-11	183 01
Sauvageau Eric	Salaire 05-05-11	47 74
Messier Jonathan	Salaire 05-05-11	393 87
Édoin Steve	Salaire 05-05-11	286 87
Pouleur Anne	Salaire 12-05-11	1 264 65
Davis Leigh Anne	Salaire 12-05-11	777 32
Lemaire Francis	Salaire 12-05-11	930 76
Morrison William	Salaire 12-05-11	742 00
St-Hilaire Jean-Philippe	Salaire 12-05-11	140 93
Pouleur Anne	Salaire 26-05-11	1 806 64
Davis Leigh Anne	Salaire 26-05-11	684 00
Lemaire Francis	Salaire 26-05-11	681 12
Morrison William	Salaire 26-05-11	783 60
St-Hilaire Jean-Philippe	Salaire 26-05-11	337 50
11124 Anne Pouleur	fds. pension	197 68
11125 Francis Lemaire	fds. pension	86 52
11126 William Morrison	fds. pension	97 34
11127 Bell Canada	téléphone	432 85

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

11128 Bell Canada	téléphone	360 50
11129 Anne Pouleur	fds. pension	197 68
11130 Francis Lemaire	fds. pension	86 52
11131 William Morrison	fds. pension	97 34
11132 Poste Canada	média poste	88 32
11133 Anne Pouleur	fds. pension	197 68
11134 Francis Lemaire	fds. pension	86 52
11135 William Morrison	fds. pension	97 34
11136 Acklands Grainger Inc.	pièces accessoires	1 402 45
11137 Aquatech Inc.	HP aqueduc	927 02
11138 Areo-feu Ltée.	Adapteur	110 17
11139 Atelier A.Bellavance Inc.	honoraires professionnels	947 59
11140 Cabinets Joe Portatifs Enr.	location toilette	438 61
11141 Cable Axion Digtel Inc.	internet	136 60
11142 Carrière Dunham	pierre & gravier	4 877 57

11143	Concassage Pelletier Inc.	Pierre & gravier	737 66
11144	Copie Tek	copies	102 79
11145	Nopac Environnement	Ent. Ordures	168 91
11146	Dépanneur du Village	frais postes	197 88
11147	Desj.Sécurité Financière	assurances collectives	614 54
11148	Fédération Québécoise des Municipalités	conférence web	56 96
11149	Francis Lemaire	achat camera	33 91
11150	Gabriel Charbonneau	CCU	50 00
11151	Gestim Inc.	HP mens. insp. Bâtiments	3 177 08
11152	Graymont (Qc) Inc.	granulat calcaire	1 100 27
11153	Hydro-Québec	électricité	3 878 83
11154	Impressions DF	impression incendie	36 46
11155	J.O. Levesque Ltée.	Pieces et accessoires	474 93
11156	Lamothe Énergie Inc.	Diesel, voirie, incendie	1 036 21
11157	Linda Tetreault	cont.entretien HV	624 75
11158	Maurice Gill	CCU	50 00
11159	Maxi Métal (1983) Inc.	entretien camion 721	751 91
11160	Mec. Inc.		172 03
11161	Dupont Michel	CCU	50 00
11162	MRC de Brome-Missisquoi	quote part	40 938 00
11163	Papeterie l'Écologic Enr.	Fournitures bureau	131 44
11164	Paradis Lemieux Francis Avocats	services juridique	398 74
11165	Anne Pouleur	petite caisse	80 00
11166	PG Govern Qc. Inc.	Formation, envelopes	390 89
11167	Francis Picard		78 61
11168	Plomberie Goyer Inc.	pièces acc.aqueduc	39 28
11169	Procom	nettoyage radio	625 68
11170	Raymond Chabot Grant Thorton		854 44
11171	Régie Intermunicipale D'élimination	gros rebuts	97 58
11172	Remorquage Roger	remorquage tracteur	73 78

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

	Courchesne		
11173	Le Réseau Mobilité Plus	communications	149 13
11174	Roland Lemaire	frais déplacement	138 45
11175	Les Serres G.F. Malenfant	fleurs	421 73
11176	Serves Mécaniques Martin Jette	réparation camion 781	421 73
11177	Soudure Verville		668 18
11178	Surprenant et Fils	vêt.voirie/incendie	271 13
11179	Techno-Contrôle 2000 Inc.		41 01
11180	Ville de Dunham	contrat ordures	6 223 34
11181	Kimberly Nicols	site web de la Municipalité	1 587 83
11182			ANNULÉ
11183	Y.Gosselin & Fils Ltée.	Pièces et accessoires	641 17
11184	Ministre des Finances	Sûreté du Québec	92 967 00
11185	Genivar	honoraires professionnels	44433 45

Je, Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie sous mon serment d'office que la municipalité dispose des crédits nécessaires pour payer les factures décrites plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 661-06-11 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

- ATTENDU QUE La culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Frelighsburg et de la qualité de vie de ses citoyens;
- ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;
- ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;
- ATTENDU QUE la municipalité de Frelighsburg a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;
- ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, « Les Journées nationales de la culture », visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;
- ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

EN CONSÉQUENCE : Il proposé par le conseiller Pierre Parent
Appuyé du conseiller Charles Crawford
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame « Journées de la culture », le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉ

RÉS 662-06-11 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI

Il est proposé par le conseiller Eden Muir
Appuyé du conseiller Louis Roy
Résolu à l'unanimité

DE : Nommer le conseiller Pierre Parent pour assister à l'assemblée annuelle de l'organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi le 16 juin prochain.

ADOPTÉ

RÉS 663-06-11 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT 138-1 EN FAVEUR DE LA PROPRIÉTÉ DE MICHEL DAUDELIN, 152 CHEMIN PINACLE

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Résolu à l'unanimité

Que : Ce conseil accorde une dérogation mineure en faveur de la propriété de Michel Daudelin 152, chemin Pinnacle pour permettre l'agrandissement de la maison existante et d'empiéter à un maximum de 1.39 mètre dans la marge de recul latérale Est, en regard des dispositions du règlement de zonage 124-2010, grille des usages et normes AF-2 qui requiert 8 mètres.

ADOPTÉ

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

RÉS 664-06-11 ÉMISSION DU PERMIS AIRE PIIA 11-012 6, RUE DE L'ÉGLISE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé du conseiller Marc-André Roy
Résolu à l'unanimité

Que : Ce conseil recommande l'émission du permis 11-012 en faveur de la propriété de Pierre Parent au 6, rue de l'Église.

ADOPTÉ

RÉS 665-06-11 ÉMISSION DU PERMIS AIRE PIIA 11-013 2, CHEMIN VERGER-MOÛLE

Il est proposé par le conseiller Marc-André Roy
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Résolu à l'unanimité

Que : Ce conseil recommande l'émission du permis 11-013 en faveur de la propriété de Pierre Tougas au 2, chemin Verger-Modèle.

ADOPTÉ

RÉS 666-06-11 ÉMISSION DU PERMIS AIRE PIIA 11-011, SUBDIVISION D'UNE PARTIE DU LOT 79 DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Résolu à l'unanimité

Que : Ce conseil autorise la subdivision de la partie du lot P79 du cadastre de la paroisse de St-Armand Est, en faveur de la propriété de Laurette Dwyer pour la création du lot 79-4 d'une superficie de 39 360 m².

ADOPTÉ

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

RÉS 667-06-11 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 125-2010/06/06/2011 ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Parent
Appuyé du conseiller Charles Crawford
Résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte le projet de règlement de lotissement 125-2010/06/06/2011;

QUE : Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement no. 125-2010 afin de remplacer le texte de l'article 31 par les dispositions suivantes : « Sur tout le territoire de la municipalité, la longueur maximale d'une rue sans issue, est établie à 300 mètres mesurée jusqu'au cercle de virage. À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, la longueur maximale d'une rue sans issue, est établie à 500 mètres mesurée jusqu'au cercle de virage ».

QUE : Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 29 juin 2011, à 19h00, au 2, Place de l'Hôtel de Ville à Frelighsburg. Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉ

RÉS 668-06-11 PREMIER VERSEMENT SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Marc-André Roy
Appuyé du conseiller Louis Roy
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur du Ministre des Finances en date du 30 juin 2011 pour le premier versement des services rendus par la Sûreté de Québec au montant de 92 967,00 \$.

ADOPTÉ

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

RÉS 669-06-11 PARTAGE DES COÛTS D'UTILISATION CAMION INTERVENTION DIRECTEUR INCENDIE

ATTENDU QUE La Ville de Dunham a acheté un camion pour le déplacement du directeur incendie lors d'intervention et de prévention sur son territoire;

ATTENDU QUE le directeur incendie de Dunham est aussi directeur à Frelighsburg, qu'il utilise le camion pour se rendre à Frelighsburg et l'utilise pour effectuer le même travail qu'à Dunham;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé du conseiller Charles Crawford
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg informe la Ville de Dunham qu'elle remboursera les frais d'utilisation du camion sur son territoire, selon le calcul basé sur l'utilisation versus le kilométrage soit au coût de 0,60\$/km.

ADOPTÉ

RÉS 670-06-11 BUDGET D'ENTRETIEN DES CHEMINS DE LA VOIRIE MUNICIPAL

ATTENDU QUE le montant annuel du budget d'entretien des chemins est de 50, 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat de grattage et de mise en forme des chemins pour cette année est de 130,00\$/heure pour un total d'heures ne pouvant dépasser 300 heures;

ATTENDU QUE la prévision budgétaire est insuffisante pour générer la dépense et que le solde du compte au 31 mai 2011 est de 36 276 \$;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Louis Roy
Appuyé du conseiller Eden Muir
Résolu à l'unanimité

QUE La Municipalité affecte le surplus accumulé d'un montant
chemins de 42 481 \$ pour balancer le poste entretien de
02-32000-521.

ADOPTÉ

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

**RÉS 671-06-11 ENGAGEMENT DE PRÉPOSÉES AU BUREAU
D'INFORMATION TOURISTIQUE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Parent
Appuyé du conseiller Eden Muir
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité engage deux étudiantes au titre de préposées au bureau d'information touristique à raison de 30 heures par semaine, au taux horaire de 12,00 \$ pour l'étudiante en charge du bureau et de 9,75 \$ pour l'étudiante agissant seulement au titre de préposée, pour la période du 30 mai 2011 au 10 octobre 2011.

ADOPTÉ

**RÉS 672-06-11 AUTORISATION DE LA SIGNATURE D'UN PERMIS
D'INTERVENTION DANS LES EMPRISES DU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS QUÉBEC**

CONSIDÉRANT les travaux d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Frelighsburg, lesquels prévoient la pose de conduites en partie dans les emprises du Ministère des transports Québec et plus particulièrement sur une partie de la route 213 (chemin de Dunham), une partie de la route 237 nord ainsi que sur la rue Principale (route 237);

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis du lot 1 Assinissement des eaux usées, collecte interception et traitement des eaux usées et prolongement du réseau d'eau potable ont été soumis au ministère des transports par la firme d'ingénierie Génivar, pour commentaires et approbation;

CONSIDÉRANT l'obligation d'obtenir un permis d'intervention du ministère des transports pour toute intervention à être effectuée sur ces emprises;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Eden Muir
Appuyé du conseiller Marc-André Roy
Résolu

QUE : La Municipalité de Frelighsburg autorise Génivar à agir à titre de représentant dans le dossier 081-50174-00 (J113418) portant sur les travaux d'assainissement des

eaux usées – lot 1, « Collecte, interception et traitement des eaux usées et prolongement du réseau d'eau potable »;

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

- QUE : la Municipalité de Frelighsburg et le Ministère des transports Québec doivent être inclus conjointement au cautionnement d'exécution des travaux émis par l'entrepreneur Excavation St-Pierre et Tremblay Inc.;
- QUE : La Municipalité de Frelighsburg agit au titre de requérant et se porte garante de ces travaux, et de la remise en état des lieux dans les emprises du Ministère des transports Québec;
- QUE : le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité la permission de voirie qui lui sera délivrée ainsi que tout autre document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

RÉS 673-06-11 DEMANDE D'AUTORISATION DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE

- CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Frelighsburg entreprendra incessamment des travaux pour établir un aqueduc, une nouvelle prise d'eau d'alimentation, des appareils pour la purification de l'eau;
- CONSIDÉRANT QUE le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs doit délivrer des autorisations;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Marc-André Roy
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Résolu à l'unanimité
- D' Autoriser la firme Génivar société en commandite à présenter au Ministère du développement durable, de l'Environnement et des parcs une demande d'autorisation pour l'exploitation de deux puits FG/PE1-07 et FDG/PE-2-08, du rapport de LNA Laforest Nova Aqua daté de janvier 2010, afin de compléter l'alimentation en eau potable de la Municipalité par le réseau d'aqueduc;
- QUE : le maire et/ou la directrice générale secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

RÉS 674-06-11 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 135-01-2011

Il est proposé par le maire Roland Lemaire
Appuyé du conseiller Charles Crawford
Résolu à l'unanimité

D' : Adopter le règlement 135-01-2011 décrétant une dépense de 6 060 000 \$ pour effectuer ou faire effectuer tous les travaux nécessaires aux fins de l'installation de conduites d'égout sanitaire sur les rues Principale et de l'Église, sur le chemin Verger Modèle, Dunham, Saint-Armand, Garagona et sur la rue Principale et leur raccordement au réseau existant et le traitement de l'eau potable et pour la confection des plans et devis définitifs pour l'exécution de ces travaux, la surveillance de ceux-ci et les acquisitions de terrains :

ATTENDU QUE la Municipalité de Frelighsburg désire se prévaloir du projet de la loi 45 sanctionnée le 17 juin 2009;

ATTENDU QUE cette loi prévoit que la Municipalité de Frelighsburg n'est pas tenue d'ouvrir un registre si les travaux sont subventionnés à au moins 50% et si la subvention profite à tous les contribuables dans les mêmes proportions que la taxation;

ATTENDU QUE la Municipalité de Frelighsburg répond à ces deux conditions;

ATTENDU QU' un avis de motion a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 2 mai 2011;

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu à l'unanimité

QU'il soit décrété par le présent règlement 135-01-2011 de la Municipalité de Frelighsburg, ce qui suit :

ARTICLE 1 : TRAVAUX

Le conseil est autorisé à effectuer ou faire effectuer tous les travaux nécessaires aux fins de l'installation de conduites d'égout sanitaire sur les rues Principale, de l'Église, sur les chemins Verger-Modèle, Dunham, Saint-Armand, Garagona et sur la route 237 Nord, l'interception et le traitement des eaux usées provenant de ces conduites, l'installation de conduites d'aqueduc sur les Chemins Verger-Modèle, Garagona et sur la rue Principale et leur raccordement au réseau existant et le traitement de l'eau potable et pour la

confection des plans et devis définitifs pour l'exécution de ces travaux, la surveillance desdits travaux et les acquisitions de terrains, lesquels sont plus amplement décrits à l'estimation préparée par GENIVAR en date du 2 juin 2011, laquelle est jointe au présent règlement comme annexe « A » .

ARTICLE 2 : DÉPENSE

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 6 060 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3 : EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 6 060 000 \$ sur une période de vingt (20) ans.

ARTICLE 4 : TAXE SPÉCIALE ET COMPENSATION

- 4.1 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, jusqu'à concurrence de 3,0 % de ces dépenses, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés en bordure des rues où sont effectués les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc (eau potable), apparaissant au « tableau des frontages d'aqueduc » joint au présent règlement comme l'annexe « B » pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale au « frontage ».
- 4.2 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt jusqu'à concurrence de 7,0 % de ces dépenses, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, tel qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour financer les travaux de drainage et de voirie du chemin Garagona.
- 4.3 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, jusqu'à concurrence de 16,7 % de ces dépenses, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, tel qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour les travaux réalisés devant les immeubles non imposables.
- 4.4 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, jusqu'à concurrence de 20,5 % de ces dépenses, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles qui sont desservis par l'usine de filtration d'eau potable, apparaissant au « taxation règlement d'emprunt » joint au présent règlement comme l'annexe « C » pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à l'unité, selon le nombre indiqué dans la colonne « usine filtration # d'unité » du tableau.
- 4.5 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, jusqu'à concurrence de 52,8 % de ces dépenses, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles qui sont desservis par le réseau d'égout sanitaire et l'usine d'épuration des eaux usées apparaissant au « taxation règlement d'emprunt » joint au présent règlement comme l'annexe « C » pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à l'unité, selon le nombre indiqué dans la colonne « égout sanitaire & usine épuration # d'unité » du tableau.

ARTICLE 5 : SUBVENTION

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée à l'Article 2. L'aide financière provenant des gouvernements du Québec et du Canada dans le cadre du programme FIMR est plus amplement décrite dans la lettre jointe au présent règlement comme annexe « D » pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 6 EMPLOI DE L'EXCÉDENT D'UNE AFFECTATION

S'il advenait que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

RÉS 675-06-11 DOSSIER D'EXPROPRIATION MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG & CLAUDE RANALLO MODIFICATION DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT l'entente intervenue le 2 mai 2011 entre la Municipalité de Frelighsburg et Monsieur Claude Ranallo pour l'acquisition par la municipalité d'une partie du lot un (1) du cadastre officiel du Village de Frelighsburg ;

CONSIDÉRANT QUE les vérifications additionnelles effectuées pour les fins d'application de l'article 3.5 de cette entente ont démontré que la rue est réalisable à l'emplacement projeté mais qu'il serait plus commode de l'implanter à deux mètres du lot voisin afin notamment de tenir compte de la présence d'un talus et de préserver la ligne d'arbres sur la ligne de division des lots;

CONSIDÉRANT QUE cette bande additionnelle de deux mètres peut être soustraite du lot que la Municipalité souhaite acquérir sans que cela n'affecte la réalisation du projet par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Charles Crawford Appuyé du conseiller Marc-André Roy Résolu à l'unanimité

QUE : l'entente intervenue avec Monsieur Ranallo en date du 2 mai 2011 soit modifiée afin que l'immeuble visé

décrit à l'article 1 de l'entente soit celui d'une superficie de 19 724,5 mètres carrés tel que décrit au plan et description technique préparés par les arpenteurs-géomètres Guillemette et Gélinas, sous leur minute 12838, le 26 mai 2011, dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE : les autres modalités de l'entente soient maintenues sans modification;

QUE : le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MAI 2011

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil un état comparatif des revenus et dépenses au 31 mai 2011.

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil municipal le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment.

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 6 juin 2011

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil municipal le rapport mensuel de l'inspecteur municipal.

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR INCENDIE

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil municipal le rapport mensuel du directeur incendie.

VARIA

676-06-11 ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Pierre Parent
Appuyé du conseiller Louis Roy
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg accepte la proposition de la Ville de Cowansville de reconduire l'entente en matière de loisirs pour l'année 2011-2012, au montant de 11 200 \$.

ADOPTÉ

677-06-11 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Roland Lemaire
Maire